

Quelle est la période la plus favorable à l'éducation ?

Impressions recueillies auprès du professeur Debesse

Je crois que M. Debesse va nous permettre de préciser certains aspects de notre questionnaire et de dissiper définitivement les malentendus que nous avons signalés.

On s'est étonné, en effet, que nous présentions la toute première enfance comme la période la plus favorable à l'éducation et quelques-uns de nos correspondants avaient cru devoir marquer que l'adolescence semble au moins tout aussi importante et parfois plus efficace dans le comportement définitif des individus.

Une des conclusions au moins provisoires de notre enquête pourrait donc être celle-ci : la période la plus favorable à l'éducation prise dans son sens général est incontestablement la toute première enfance : c'est la période où se font les expériences décisives qui marquent les diverses étapes du tâtonnement, où se posent les fondements, où se prennent, bonnes ou mauvaises, les habitudes souvent indélébiles.

Nous aurons à revenir encore sur ces caractéristiques.

Mais pendant cette période et jusqu'à 12 ou 13 ans, l'enfant est plus particulièrement occupé à construire les fondations et à monter le rez-de-chaussée, en fonction de ses possibilités de tous ordres. C'est un aspect de ce que les psychologues appellent l'égo-centrisme.

Vers la puberté, l'enfant est comme l'oiseau qui prend son vol, même si les plumes ne sont pas encore très vigoureuses. Il monte son premier et son deuxième étages, même si les fondations sont branlantes. De ce premier étage, il aperçoit des horizons nouveaux qu'il a le désir d'affronter.

A ce moment-là, cette forme d'éducation qui se fait moins par l'expérience tâtonnée ordinaire que par les acquisitions accélérées prend le pas parfois définitivement sur l'éducation profonde.

Les conquêtes, aidées et ordonnées par l'adulte, peuvent être rapides. L'adolescence apparaît de ce point de vue comme la période la plus favorable à la culture et aux connaissances. Mais son développement en fonction du travail de construction profonde qui s'est fait pendant la période physiologiquement la plus sensible a une importance qui est souvent définitive.

Autrement dit, pour l'éducation « scolaire », la période la plus favorable peut se situer au début de l'adolescence. L'éducation tout court, physiologique,

Le professeur Debesse est assez surpris par le thème d'enquête proposé car, selon lui, il n'y a pas de période de la vie de l'homme qui soit la plus favorable. On peut dire seulement que chaque période de la croissance est favorable.

Le professeur Debesse demande qu'on se rapporte plus spécialement aux idées développées dans son livre « Les Etapes de l'Education » et nous autorise à en faire des citations. Dans ce livre, publié en 1952, il est fait mention des périodes successives de l'éducation et de leurs caractéristiques essentielles.

Le professeur Debesse est bien d'accord pour reconnaître le rôle joué par la première enfance dans l'éducation de l'homme. Cette idée, qui n'est pas nouvelle (cf Rousseau), doit nous pousser à réclamer plus de sollicitude, de la part des pouvoirs publics, pour les réalisations scolaires et sociales envers les tout-petits. De même pour l'éducation des parents.

Il reconnaît la justesse des arguments de Freinet contenus dans son livre « Essai de psychologie sensible appliquée à l'éducation », et il remercie l'auteur d'avoir insisté si utilement sur le rôle de l'expérience tâtonnée. Mais cette expérience tâtonnée n'est fondamentale qu'au début de la vie. Dans les autres étapes de l'éducation, elle ne constitue plus le seul moyen, car l'enfant a recours aux autres expériences, aux différents exemples qui viennent s'offrir à lui.

Il y a donc des éducations successives dans la vie de l'homme, autant d'éducatrices qu'il y a d'étapes. Des repères permettent de mesurer, pour chaque période, sa forme propre. L'instituteur a donc son rôle propre à jouer, c'est-à-dire s'occuper uniquement des enfants d'âge primaire (6-14 ans).

Le professeur Debesse nous demande de ne pas l'oublier et, surtout, de ne pas croire seulement à la seule efficacité de l'enseignement primaire, mais aussi au rôle joué par les parents, par les éducateurs de l'adolescence, par la société... L'éducation primaire, selon lui, devrait partir de choses très simples, d'expériences tâtonnées. Les instituteurs croient (on comprend leurs raisons) de leur devoir de « bourrer » l'enfant de connaissances. C'est, au contraire, pendant la période de l'adolescence que l'instruction sera la plus perméable, la plus utile si la préparation primaire a été efficace, si le terrain est prêt à recevoir cette instruction. Car, l'éducation est cause et effet. C'est pendant la période de l'adolescence qu'on doit pouvoir demander le plus à l'enfant et arriver ainsi à la fin du développement éducatif, à un « au-delà », suivant la formule du professeur Wallon. C'est le but assigné par l'enseignement technique, qui doit être en mesure de développer intensément les connaissances intellectuelles et manuelles de l'enfant.

Le professeur Debesse aimerait que le Congrès de l'Ecole Moderne parvienne, plutôt que de discuter sur le thème présenté, à situer la période scolaire dans la vie de l'homme, ce qui amènerait les éducateurs à reconsidérer leur rôle à jouer, qui n'est pas d'enseigner les choses trop tôt, mais plutôt de préparer le terrain favorable à l'éducation qui sera donnée pendant la période adolescente et adulte.

LEROY (Enna, Strasbourg).

expérimentale et sensible plus que consciente et raisonnée, débute à la naissance.

Situer la période scolaire dans la vie de l'homme ! Nous nous appliquons à réduire cet élément scolaire jusqu'à l'éliminer dans les circonstances les plus favorables.

C'est la grande raison d'être de notre lutte contre la scolastique, pour des méthodes naturelles au service de la vie.

C. F.

TÉLÉVISION

Notre camarade Rigobert, à Velizy (Seine-et-Oise), fait partie de la Commission de Télévision à l'Ecole.

Il serait heureux de recevoir des doléances, des critiques ou des témoignages de satisfaction sur les émissions actuelles. Ça lui permettrait de parler avec plus d'autorité aux réunions de cette Commission.

Adressez-lui vos rapports.